



**LA ROCHE
SUR FORON**

N°DCM2025.04.09/09

Accusé de réception en préfecture
074-217402247-20250409-DCM20250409-06-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Séance du 9 avril 2025 à 18h30

Mairie, salle du Conseil Municipal, 3^{ème} étage

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de La Roche-sur-Foron
Secrétaire de séance : M. Thierry Alain BETHAZ
Rapporteur : M. Claude THABUIS

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Marc LOCATELLI, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, , Sylvie CHARNAUD, Martine HOSSELIN THIEBAUD, Catherine COLLOMB, Zekai YAVUZES, Pascal MEYNENT, Nadège CHATEL, Patrice JUPILLE, Christelle ITNAC, Sébastien COTTET, Sonia MOKEDDEM, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Nicolas ORSIER, Jean-François VILLER, Nicole RANNARD, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG, Michel LANGLET

Excusés avec procuration : Isabelle BELIN REGARD (Procuration à T. LOMBARD), Corinne FAVRE-ROCHEX (Procuration à S. BERGUERRE BUISSON), Jean-Michel REBET (Procuration à S. CHARNAUD), Taylor DEVOUASSOUX (Procuration à P. DUCIMETIERE), Marie FISCHER (Procuration à B. CHAMBOURDON)

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Affectation du résultat 2024 du budget annexe du parc des expositions

M le Maire revient dans l'assemblée.

En conformité avec l'instruction budgétaire et comptable M 4, le résultat constaté lors du compte administratif doit être affecté préalablement à sa reprise dans le cadre du budget.

Après constatation du résultat de fonctionnement au Compte administratif, l'assemblée délibérante peut affecter ce résultat en tout ou partie au financement de la section d'investissement ou au financement de la section de fonctionnement, étant précisé que le résultat doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement.

Ainsi, il convient de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal la proposition d'affectation de résultat.

Il est proposé d'affecter 134 260.24€ au compte 1068 réserves (investissement) pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à fin 2024 et le solde du résultat de clôture, soit 454 450.88€ au compte 110 report à nouveau (fonctionnement 002).

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2311-5 et R.2311-12 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ;

Vu la délibération n°DCM2024.04.10/03 en date du 10 avril 2024 approuvant le budget annexe du parc des expositions 2024,

Vu le compte administratif et de gestion 2024 du budget annexe du parc des expositions ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat de clôture pour 134 260.24€ au compte 1068 réserves (investissement) et le solde soit 454 450.88€ au compte 110 report à nouveau (fonctionnement 002).

Le Maire de La Roche-sur-Foron
certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 15 avril 2025
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 9 avril 2025

Le Secrétaire de séance,
Thierry Alain BETHAZ

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE

